



Procès-verbal - Assemblée générale annuelle
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, local 3235
22 octobre 2007

Étaient présents :

Membres du conseil d'administration	Membres
Caroline Giguère	1. Sylvie Nicole (présidente d'Assemblée)
Christine Morasse	2. Dominique Jolet
Danik Laporte	3. Marie-Ève Duclos
France Gaudreault	4. Maribelle Provost
Isabelle Jacob	5. Pierre-André Bélanger
Manon Lessard-Bélanger	6. Roger Michaud
Véronique Doucet	7. Guillaume Beaulieu
	8. Ariane Cabirol
Absent	
Jean-Claude Beauchemin	

1. Quorum et ouverture de l'assemblée

Isabelle Jacob accueille les participants et leur souhaite la bienvenue.

Il y a quorum selon les règlements, donc l'ouverture de la séance est annoncée à 19 h 43.

2. Élection de la présidente et de la secrétaire d'assemblée

À la suggestion d'Isabelle Jacob, l'assemblée accepte Mme Sylvie Nicole à titre de présidente d'assemblée et Manon Lessard-Bélanger agira à titre de secrétaire d'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé de modifier l'ordre du jour : ajouter le point 2 (Élection de la présidente et de la secrétaire d'assemblée) ainsi que les points 6 (Dépôt des états financiers) et 7 (Dépôt des prévisions budgétaires), en ajustant la numérotation des items en conséquence.

Roger Michaud propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié, Marie-Ève Duclos l'appuie.

4. Adoption du procès-verbal de l'AG de fondation du 14 août 2006

Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 14 août 2006 par Sylvie Nicole. Les membres du conseil d'administration sont mentionnés.

Il faut modifier nos archives par le nouvel acronyme de l'OBSL : GÉCO (autrefois nommé autrement). Christine Morasse propose l'adoption du procès-verbal tel que modifié, Caroline Giguère l'appuie.





5. Dépôt du rapport annuel 2006-2007

La présentation se fait à tour de rôle par Danik Laporte, avec l'appui d'Isabelle Jacob et de Véronique Doucet.

Historique : le groupe (à l'origine formé d'Isabelle Jacob, Véronique Doucet, Jean-Claude Beauchemin et Danik Laporte) a émergé en novembre 2005. Le spectacle de lancement a eu lieu le 21 avril 2007 (on vise à célébrer le Jour de la Terre en cette occasion). Des félicitations sont prononcées à l'égard de ce spectacle. Le petit groupe rallie 121 membres au 31 août 2007. L'assemblée félicite le conseil d'administration pour ce résultat.

Questions :

- ❖ « Quelles ont été les interventions du groupe envers la municipalité de Rouyn-Noranda? ». Danik Laporte répond que cela a surtout consisté en de l'exploration; que nous souhaitons intervenir sur différents dossiers environnementaux. Isabelle Jacob mentionne que par manque de ressource, que notre groupe a été absent des assemblées de la Ville depuis plusieurs mois.
- ❖ Porcheries : « Qu'est-ce qui se passe? » Les membres du GÉCO ont suivi ce dossier d'aussi près que possible, mais nous n'avons pas été informés de nouveaux développements dans ce dossier.
- ❖ Gaz à effet de serre : « Les camions de la Ville stationnés tournent souvent au ralenti. Un règlement sera-t-il voté ? » Le GÉCO a élaboré un document qui n'est pas finalisé mais qui vise à sensibiliser les automobilistes à cesser de brûler inutilement du carburant en contribuant à outrance à l'effet de serre.

6. Dépôt des états financiers

Véronique Doucet explique le document qui est distribué aux personnes présentes.

Elle indique qu'on a un surplus de 2 704,12\$ directement lié aux profits réalisés lors du spectacle du Jour de la Terre. Les contributions provenant de nos partenaires ainsi que les adhésions des membres représentent l'essentiel de notre financement.

Elle nomme les membres corporatifs, souligne la contribution de Multi-Boîte productions (qui a, entre autres, prêté deux stagiaires pour donner un coup de main au GÉCO). Elle explique que les dons et commandites ont surtout été des services et non pas de l'argent comptant.

L'adoption des états financiers est proposée par France Gaudreault, appuyée par Maribelle Provost. Adopté à l'unanimité.

7. Dépôt des prévisions budgétaires

Véronique Doucet explique le document qui est distribué aux personnes présentes.

Véronique s'interroge sur la nécessité de nommer un vérificateur comptable. Après discussion en groupe, nous concluons que cela n'est pas nécessaire cette année, étant donné le profil financier et la mission du GÉCO. Cette conclusion est officialisée quand Maribelle Provost en propose l'adoption, appuyée par Dominique Jolet; le vote est unanime.

Puisque les activités du GÉCO requièrent la mise en place d'une permanence, un montant de 36 235\$ est prévu pour la coordination du GÉCO (35 heures/semaine, 35 semaines par an + part de l'employeur). Le GÉCO devra donc focaliser ses énergies sur la recherche de financement.





8. Présentation du plan d'action 2007-2008

Isabelle Jacob présente le plan d'action. On y retrouve 7 thèmes prioritaires : il faut 7 porteurs pour les mener à terme. Sylvie Nicole propose de demander de l'aide aux étudiants du CEGEP (technique informatique) pour le volet « site Internet ».

On pourrait former des comités, par exemple pour l'eau de surface (avec l'apport des étudiants en environnement du CEGEP ou de l'UQAT). Une personne pourrait représenter le GÉCO au comité citoyen du quartier Notre-Dame (Fonderie Horne - Xstrata Cuivre). Il faudrait également trouver une façon de récupérer les informations détenues par le Comité permanent sur l'environnement de Rouyn-Noranda (CPERN), aujourd'hui dissous.

Dominique Jolet s'interroge la pertinence de faire des portraits environnementaux pour le territoire de Rouyn-Noranda, alors que la démarche de Bilan environnemental régional entamée par le CREAT pourrait répondre à nos besoins. Il est mentionné que dans l'optique où une telle démarche est encore à l'état embryonnaire, que rien ne garantit son déploiement à court terme, que nous ne savons pas encore autour de quels axes (problématiques environnementales) le bilan s'articulera et qu'une telle démarche pourrait s'étendre sur plus de cinq ans, nous convenons qu'il ne serait pas approprié d'attendre les résultats de ce bilan.

9. Ratification des règlements généraux

C'est toujours un exercice laborieux et la première fois est généralement la plus longue.

Néanmoins, tous les règlements généraux ont été lus, discutés et modifiés (au besoin). Cette relecture en groupe permet également d'éliminer quelques coquilles. Les résultats de cet exercice regroupent tous ces règlements en annexe.

10. Ratification des gestes des administrateurs

Faute de temps, cette partie a été omise, avec l'accord de l'assemblée, pour permettre aux membres présents d'avoir tout le temps voulu pour procéder à l'élection des administrateurs, qui est le prochain point.

11. Élection des administrateurs

Comme les administrateurs du conseil d'administration ont choisi d'être élus pour deux ans, en décalant d'un an leur nomination, tous les administrateurs n'avaient pas à se représenter pour être élus.

Il y avait 3 postes à combler : Véronique Doucet, Danik Laporte et Isabelle Jacob ont été réélus par acclamation pour une période de 2 ans. Les administrateurs Jean-Claude Beauchemin, Caroline Giguère, Manon Lessard-Bélanger, France Gaudreault et Christine Morasse restent en poste pour une deuxième année. Les propositions (mises en candidature) ont duré quelques minutes. Un siège reste toujours vacant. Pour faire suite au vote, la composition du conseil est devenue la suivante :

Isabelle Jacob, présidente
Véronique Doucet, trésorière
Danik Laporte, vice-président
Caroline Giguère, secrétaire
France Gaudreault, administratrice
Christine Morasse, administratrice
Manon Lessard-Bélanger, administratrice
Jean-Claude Beauchemin, administrateur





12. Levée de l'assemblée

À 10h40 Véronique Doucet propose la levée de l'assemblée et Dominique Jolet l'appuie. La séance est levée.

Secrétaire d'assemblée : Manon Lessard-Bélanger

